

OTOLOGIE

L'oreille: ses maladies et ses Acouphènes

Introduction

Un acouphène est la perception d'une sensation sonore localisée dans une ou deux oreilles, comme c'est le plus souvent le cas ou encore à l'intérieur du crâne, sans qu'un son parvienne à l'oreille par l'extérieur. Le Petit Robert définit l'acouphène comme une « sensation auditive anormale qui n'est pas provoquée par un son extérieur ». Acouphène vient du grec *akouein* (entendre) et *phainesthai* (paraître). L'acouphène présenté par le patient ne peut être entendu par l'examineur sauf dans de très rares cas. Il s'agit d'un symptôme fréquent, surtout dans les pays industrialisés et dans les zones urbaines, touchant jusqu'à 20% de la population. L'acouphène concerne 0,5% des enfants et devient plus fréquent avec l'âge. L'acouphène est le plus souvent décrit comme un son simple, semblable à un bourdonnement, un sifflement, un tintement, un bruit de cloche ou d'eau, un grésillement de télévision, un bruissement, la stridulation des grillons, un chuintement, voire un ronflement. Il est parfois décrit comme un son complexe de type orchestral, voix humaines ou chants d'oiseaux. Dans ce dernier cas, il doit être clairement différencié des hallucinations auditives.

Bibliographie et liens :

- Feldmann H. *Tinnitus*. 2^{ème} ed. Stuttgart : Thieme, 1998.
- Jastreboff PJ, Hazell J. *Tinnitus retraining therapy*. Cambridge : University Press, 2004.
- Shulman A. et al. *Tinnitus diagnosis / treatment*. Philadelphia : Lea & Febiger, 1991.
- Tyler RS. *Tinnitus handbook*. New York : Thompson, 2000.
- <http://www.tinnitus-liga.ch/tinnitus-liga/modul.php?language=fr&thema=home&subthema=home>

<http://www.oreillemudry.ch/introduction-6/>